



Pour tous renseignements, envoyez un mail à Gaston GAY au : [caes.ggay@gmail.com](mailto:caes.ggay@gmail.com)

Bulletin d'inscription à la croisière grecque COSTA du 22 au 27 juin 2019  
A adresser impérativement avant le **04 janvier 2019**  
à Gaston Gay , 1950 route d'Orcières, 05260 CHABOTTES ;

TARIF ADHÉRENTS INTERNES : agents actifs, retraités et conjoints  
TARIF ADHÉRENTS EXTERNES : autres membres de la famille, amis, parentèle, etc

Cabines	Intérieur e Premium	Vue sur mer premium	Balcon Premium
Groupe social 1	699 €	799 €	868 €
Groupe social 2	750 €	855 €	930 €
Groupe social 3	799 €	912 €	992 €
Externes	999 €	1 140 €	1 240 €

Nom .....Prénom.....

Mon adresse : .....

Mon téléphone :

Mon mail : .....

Mon groupe social ou Externe :            Mon choix de cabine :            Montant total :

Nombre de participants :

Nom : .....Prénom : .....

Nom : .....Prénom : .....

Nom : .....Prénom : .....

Nom : .....Prénom : .....

**Plusieurs possibilités de paiement ; tous les chèques doivent être datés du jour de réservation :**

Ci-joint un chèque de : .....correspondant au montant total du séjour mis à l'encaissement le 10/01/19.

Ci-joints 2 chèques de .....correspondants au montant total du séjour mis à l'encaissement le 10/01/19, le deuxième le 31 avril 2019 (somme totale à diviser par 2).

Ci-joints un chèque de .....correspondant à 50% du séjour mis à l'encaissement le 10/01/19, les chèques-vacances de : (maximum 50% du séjour, **non prévu pour les adhérents externes**).....

Ci-joints 3, 4, 5 chèques correspondants au montant total du séjour divisés par 3, 4, 5 (le 1er le 10 janvier, le 2ème le 10 février, le 3ème le 10 mars, le 4ème le 10 avril, le 5ème le 10 mai)

**Date et Signature**

Annotations éventuelles :

**MERCI DE JOINDRE IMPÉRATIVEMENT UNE PETITE ENVELOPPE TIMBRÉE ET LIBELLÉE À VOTRE ADRESSE SINON VOTRE INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE !!**

**APRÈS LA DATE DU 10 DÉCEMBRE 18, LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI, NOUS NE GARANTISSONS NI LES PLACES, NI LES CATÉGORIES DE CABINES.**

**EN CAS DE SURNOMBRE LA SÉLECTION DES PARTICIPANTS SE FERA DANS L'ORDRE SUIVANT :**

**1) LES GROUPES SOCIAUX, 2) PASSIF CAES LORS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES, 3) DÉCISION DU CDAS.**